

# CONDITIONS GENERALES D'ACCES, D'UTILISATION DU PORTAIL ACHATS DU GROUPE AREVA ET DE PARTICIPATION ELECTRONIQUE AUX EVENEMENTS DU GROUPE AREVA (CGUPA)

en date du 18/05/2016 référence : CGUPA0516

## Préambule

### **Bienvenue sur le Portail Web d'AREVA SA (ci-après le « Portail Achats »).**

AREVA SA, ses Entités et ses Sociétés Affiliées constituent un Groupe industriel fournissant des solutions technologiques pour la production d'énergie.

AREVA SA dispose d'un espace dédié à ses fournisseurs accessible en ligne à l'adresse <https://areva.bravosolution.com/web/login.html>.

Cet espace constitue notamment une plateforme de partage d'informations, entre le Groupe AREVA et ses Fournisseurs, concourant à la mise en œuvre ou réalisations de projets de toute nature définis par le Groupe AREVA.

Ce portail comprend notamment:

- Un **espace public**, accessible à l'ensemble des fournisseurs au travers des liens hypertextes figurant à l'adresse <https://areva.bravosolution.com/web/login.html>. et offrant diverses informations et documentations à consulter et/ou requis dans le cadre des achats du Groupe AREVA telles que notamment :
  - l'engagement de développement durable applicable aux fournisseurs du Groupe AREVA,
  - la politique « achats » du Groupe AREVA,
  - la charte des valeurs du Groupe AREVA.
- Un **espace privé**, accessible via un processus d'authentification sécurisé. Cet espace permet, notamment, aux fournisseurs habilités par AREVA ou le système d'authentification de tout partenaire tiers d'AREVA, sous réserve de leur acceptation préalable et sans réserve de l'accord de confidentialité d'AREVA, de répondre ou participer, selon les cas, en temps réel ou non, aux éventuels RFP, RFI, Appels d'Offres ou Evènements auxquels ils ont été invités et de renseigner, mettre à jour ou consulter les données relatives à leur société (ci-après désigné le « Portail Achats »).

**En utilisant le Portail Achats, vous acceptez de respecter et d'être lié par les présentes conditions générales d'accès, de participation et d'utilisation du Portail Achats du Groupe AREVA (ci-après désignées les « CGUPA ») et toutes les autres conditions générales de tiers fournissant des services implémentés ou utilisés dans le Portail Achats. Nous nous réservons le droit de modifier les CGUPA, les autres conditions générales de services implémentés ou utilisés dans le cadre du Portail Achats, à tout moment, sans préavis et sans encourir une quelconque responsabilité à quelque titre que ce soit.**

Les CGUPA et les autres conditions générales peuvent varier selon les rubriques du Portail Achats. En cas de conflit entre les CGUPA, les autres conditions générales et les conditions spécifiques d'une rubrique donnée du Portail Achats, vous devrez vous conformer aux conditions d'utilisation propres à la rubrique concernée. Vous reconnaissez et acceptez que votre relation avec les tiers mandataires ou prestataires du Groupe AREVA au titre de l'accès et de l'utilisation du Portail Achats, ses espaces et services tiers, associés à d'éventuels comptes tiers est exclusivement régie par les conditions générales concernées et applicables par les dits tiers mandataires.

## 1. Objet

Les présentes CGUPA ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation par le Fournisseur du Portail Achats et de participation du(des) Fournisseur(s) invité(s) ou de(s) l'Utilisateur(s) Autorisé(s), par AREVA SA ou ses tiers mandataires autorisés, à des services, des événements de négociation dynamique, d'appels d'offres ou autres, organisés (ci-après désignés « les Evènements ») par AREVA SA sur la plate-forme électronique de tiers ou d'AREVA SA proposée sur le Portail Achats.

Le Portail Achats met à la disposition du Fournisseur un environnement lui permettant d'accéder à un outil de communication ainsi qu'à des informations, données, bases de données, sites, systèmes d'information, applications, etc. du Groupe AREVA dans l'objectif d'optimiser ses relations avec le Groupe AREVA, notamment pour répondre aux appels d'offres, en prenant part aux événements et transactions électroniques se déroulant sur sa plate-forme d'E-Sourcing, appartenant à AREVA SA ou à son tiers mandataire, et lui permettre de consulter l'ensemble des données liées à son profil, et ce conformément aux stipulations des CGUPA.

### Définitions

« AREVA SA » : désigne AREVA, Société Anonyme, au capital de 1 456 178 437,60 €uros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 712 054 923, dont le siège social est situé Tour Areva A1, Place rue Jean Millier à 92 400 Courbevoie Cedex, agissant en son nom et pour son compte et au nom et pour le compte des Entités ou toute entité intervenant pour son compte dans le cadre de l'exploitation informatique du Portail (ci-après « AREVA »).

CGES : désigne les Conditions Générales de Participation en tant que Vendeur aux Evènements organisés sur la Plate-Forme Technologique du tiers et applicables au Fournisseur ou à l'Utilisateur Autorisé, souhaitant accéder ou participer aux événements et transactions électroniques sur la Plate-Forme d'E-Sourcing du tiers mandataire qui en est titulaire, implémentée et utilisée dans le Portail Achats.

«Groupe AREVA » : désigne AREVA SA et/ou toute filiale, toute entité ou Société Affiliée.

« Société Affiliée » : désigne chaque entité juridique ou toute filiale, toute société, actuelle ou future, établie en France ou à l'étranger, y compris joint-venture qui est directement ou indirectement contrôlée par AREVA SA signataire ou dans laquelle elle détient une participation lui conférant un pouvoir de contrôle, à la date d'entrée en vigueur ou de prise d'effet de l'Accord ou après celle-ci et ce, aussi longtemps que ladite entité reste directement ou indirectement contrôlée (ou est sous le contrôle du) par AREVA SA. Il est précisé que "contrôlée" signifie la détention, directe ou indirecte, notamment de la majorité des droits de vote d'une société ou le droit de révoquer une majorité du conseil d'administration et/ou le droit ou le pouvoir, direct ou indirect, de nommer la majorité des membres de l'organe social en charge de la gestion et de la direction de la société et/ou, plus généralement, la détention d'une participation dans toute autre entreprise, le droit de contrôler la gestion et la politique de la filiale, de la société ou de l'établissement conformément aux articles L.233-1 à L.233-16 du Code de commerce. Sont autorisées et bénéficient des présentes CGUPA, la société AREVA SA, le Groupe AREVA et ses filiales, joint-venture, une société commune ou toute société dans laquelle AREVA détient une participation au sens des articles susvisés.

« Fournisseur » : désigne toute société qui (i) s'est engagée à respecter les présentes CGUPA, (ii) satisfait aux critères d'accès au Portail Achats définis ci-après et (iii) dont l'accès au Portail Achats est autorisé par AREVA SA à son(ses) Utilisateur(s) Autorisé(s) tenu(s) par les présentes, ces trois critères étant cumulatifs.

« tiers » : désigne toute personne physique ou morale autre que le Groupe AREVA et le Fournisseur.

« Utilisateur Autorisé » : désigne toute personne physique, membre du personnel du Fournisseur, ayant la capacité et le pouvoir de représenter le Fournisseur, et d'agir en son nom et pour son compte, à titre individuel et/ou collectif, dans le Portail Fournisseur, autorisé par AREVA SA ou son tiers mandataire à d'une part, accéder au Portail Achats ou au service concerné, tel qu'un Evènement, au moyen d'un identifiant ou code d'identification unique et personnel, ainsi que d'un mot de passe, qui lui auront préalablement été transmis par AREVA SA ou son tiers mandataire, et, d'autre part, à utiliser le Portail Achats ou le service concerné, tel que l'Evènement, au nom et pour le compte du Fournisseur, dans le respect des CGUPA et des autres conditions générales telles que les CGES applicables, notamment pour les Evènements.

Le Groupe AREVA et le Fournisseur sont ci-après dénommés individuellement la « Partie » et collectivement les « Parties ».

## **2. Modalités d'accès et d'utilisation**

### **2.1 Pré-requis techniques**

Le Portail Achats est disponible en mode "navigateur seul" ce qui signifie que seul un navigateur Web est nécessaire pour accéder à l'application.

En conséquence, les utilisateurs doivent être en possession d'une plate-forme supportant un navigateur WEB (notamment : Microsoft Internet Explorer® 10.0 ou supérieur, Firefox v31 ou supérieur connecté au réseau internet, suivant les conditions minimales de configuration indiquées par AREVA SA et/ou son tiers mandataire pour les services concernés tels que les Evènements.

AREVA SA pourra apporter une assistance ponctuelle en cas de difficulté de connexion ou d'utilisation du Portail Achats mais ne pourra en aucun cas se substituer aux services informatiques du Fournisseur qui ont en charge la gestion des postes ou aux services de son tiers mandataire titulaire de la Plate-Forme d'E-Sourcing dédiée aux évènements et transactions électroniques, tels que participation aux Appels d'Offres, s'y déroulant.

### **2.2 Autorisations d'accès**

Le Fournisseur ne peut accéder au Portail Achats et l'utiliser que dans le cadre de ses relations avec le Groupe AREVA et par l'intermédiaire des Utilisateurs Autorisés. De même le Fournisseur ou l'Utilisateur Autorisé, dans la mesure où il souhaite accéder ou participer, ne pourra participer aux évènements et transactions électroniques sur la Plate-Forme d'E-Sourcing du tiers mandataire qui en est titulaire, implémentée et utilisée dans le Portail Achats, que sous réserve de son respect, intégral et sans réserves, des Conditions Générales de Participation en tant que Vendeur aux Evènements organisés sur la Plate-Forme Technologique du tiers (ci-après désignées « les CGES »), joint aux présentes.

L'accès au Portail Achats, à son contenu et notamment aux Evènements est subordonné à l'acceptation intégrale et sans réserve des CGUPA et à fortiori des autres conditions générales telles que les CGES, matérialisé par un « clic électronique » sur le bouton « j'accepte » par le premier Utilisateur Autorisé du Fournisseur, à la première connexion, lorsqu'il initie son inscription lui-même et/ou dans les conditions requises dans les autres conditions générales et notamment dans les CGES applicables.

Il est convenu entre les Parties que le fait pour le premier Utilisateur Autorisé d'un Fournisseur d'accomplir cette action vaut acceptation des dites CGUPA, autres conditions générales et des CGES, au nom et pour le compte du Fournisseur et de l'ensemble des autres Utilisateurs Autorisés du Fournisseur. Il est convenu par les Parties que cette acceptation aura la même valeur probante et les mêmes effets juridiques qu'une version sur support papier revêtue d'une signature manuscrite selon les dispositions légales et la réglementation en vigueur. Les CGUPA, les autres conditions générales telles que les CGES seront portées à la connaissance des autres Utilisateurs Autorisés, lors de l'attribution à chacun d'eux par AREVA SA ou du tiers

mandataire concerné de leur identifiant et de leur mot de passe. Le Fournisseur accepte que d'autres conventions telles que accords de confidentialité pourront lui être soumis pour approbation dans les conditions précitées avant qu'il ne puisse participer aux Evènements.

La trace de cette acceptation, selon les cas ou utilisations concernées, pourra être stockée et conservée sur un serveur pendant une période de dix ans à compter de la date d'acceptation.

Les identifiants utilisateurs ou codes d'identification et mots de passe délivrés, par AREVA SA et/ou son tiers mandataire concerné, à chaque Utilisateur Autorisé sont strictement personnels, confidentiels et ne peuvent être cédés. Le Fournisseur et chacun de ses Utilisateurs Autorisés sont responsables de la préservation et la confidentialité des mots de passe ou codes d'identification et identifiants utilisateurs. Les modalités relatives à la gestion des mots de passe sont définies par le tiers mandataire responsable de l'accès au Portail Achats et/ou selon les autres conditions générales et, notamment, dans les conditions définies dans les CGES applicables.

En fonction de la nature et des spécificités de la relation entre le Groupe AREVA et le Fournisseur, AREVA SA et/ou son tiers mandataire concerné, pourra autoriser la création d'un ou de plusieurs Utilisateurs Autorisés.

## **2.3 Conditions d'utilisation**

L'utilisation de l'identifiant utilisateur ou code d'identification et du mot de passe attribués à un Utilisateur Autorisé est considérée comme étant effectuée par ledit Utilisateur Autorisé, et sous sa seule responsabilité. Le Groupe AREVA, sous réserve des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, ne procédera pas à un contrôle a priori, au moment de la connexion via le mot de passe et/ou l'identifiant utilisateur au Portail Fournisseur, et/ou au service concerné tel que un Evènement, de l'identité de la personne qui se connecte. Le Groupe AREVA et/ou son tiers mandataire ne saurait donc être responsable de l'utilisation frauduleuse d'un identifiant ou d'un mot de passe par une tierce personne qui n'a pas la qualité d'Utilisateur Autorisé.

Aucun Fournisseur, Utilisateur Autorisé ou aucune autre personne n'a le droit d'accéder au Portail Achats et/ou au service concerné, tel que un Evènement, en utilisant le mot de passe et/ou l'identifiant utilisateur d'un autre Fournisseur ou Utilisateur Autorisé.

Le Fournisseur se porte fort du respect par chacun des Utilisateurs Autorisés des obligations qui leur incombent en vertu des CGUPA, des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables. En conséquence, le Fournisseur s'engage à vérifier que chacun de ses Utilisateurs Autorisés (a) a la capacité et le pouvoir d'engager ledit Fournisseur et d'agir en son nom et pour son compte à travers le Portail Achats et tout espace dudit Portail, (b) assume la responsabilité de la sécurité, de la conservation et de l'utilisation de son mot de passe et/ou de son identifiant utilisateur (c) ne révèle pas son mot de passe et/ou son identifiant utilisateur à un tiers, (d) n'autorise aucune autre personne physique ou morale à utiliser son mot de passe et/ou son identifiant utilisateur, (e) utilise le Portail Achats et ces espaces conformément aux CGUPA et/ou aux autres conditions générales et, notamment, dans les CGES applicables.

Les Utilisateurs Autorisés doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour préserver la confidentialité absolue des dits mots de passe et/ou identifiants utilisateurs ainsi que pour préserver l'utilisation du Portail Achats et de ses espaces par les autres Fournisseurs et la sécurité du Portail Achats dans les conditions prévues dans les présentes et/ou dans les autres conditions générales et, notamment, dans les CGES applicables. Ils s'engagent également à informer immédiatement le tiers mandataire concerné de l'Portail Achats en cas de perte d'un mot de passe et/ou de l'identifiant utilisateur, qui leur communiquera dans les meilleurs délais un nouveau mot de passe et/ou identifiant utilisateur, ce sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, après avoir désactivé et remis à jour le profil correspondant au dit Utilisateur Autorisé.

Le Fournisseur et/ou l'Utilisateur Autorisé est seul et unique responsable de toute utilisation ou accès au Portail Achats par quiconque accédant au dit Portail, de quelque manière que ce soit,

en utilisant les mots de passe et/ou identifiants utilisateurs dudit Fournisseur et/ou de ses Utilisateurs Autorisés.

Le Groupe AREVA ou ses tiers mandataires concernés ne sera(ont) en aucun cas responsable(s) de la gestion, du contrôle et/ou de la surveillance de l'utilisation du Portail Achats ou des services concernés, tels que ceux afférents aux Evènements, par les Utilisateurs Autorisés.

Le Fournisseur et/ou l'Utilisateur Autorisé devra immédiatement informer AREVA SA de toute utilisation frauduleuse de ses identifiants utilisateurs et/ou mots de passe.

De manière générale, sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, le Fournisseur et/ou les Utilisateurs Autorisés s'engagent à ne pas utiliser le Portail Achats et ses espaces ou les services accessibles, tels que les Evènements, de manière frauduleuse, illégale ou sans autorisation, notamment en (i) créant des liens d'un site vers le Portail Achats, ses espaces et services, ou (ii) créant sur d'autres sites Internet des cadres utilisant des éléments d'information obtenus via le Portail Achats ou s'y rapportant.

Sauf indication contraire dans les autres conditions générales et, notamment, dans les CGES applicables, le Fournisseur et/ou l'Utilisateur Autorisé peut se faire assister d'un automate informatique destiné à récupérer de manière répétitive les mêmes informations sur le Portail Achats ou à alerter le Fournisseur sur la publication de nouvelles données ou informations. Le recours à cet automate doit faire l'objet d'une déclaration auprès d'AREVA SA et/ou de son tiers mandataire concerné.

Un tel usage n'est autorisé qu'afin de réaliser de manière automatique des tâches normalement réalisables par une personne physique ayant un accès autorisé au Portail Achats et ses espaces. Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, il est formellement interdit au Fournisseur et/ou à l'Utilisateur Autorisé d'user d'un automate pour réaliser des tâches inaccessibles à travers l'interface homme-machine standard du Portail Achats ou de ses applications. Cet automate fonctionnera sous la seule responsabilité du Fournisseur et/ou de l'Utilisateur Autorisé.

Le Fournisseur et/ou l'Utilisateur Autorisé s'engage en outre à utiliser le Portail Fournisseur, ses espaces et services concernés, conformément à sa(leur) destination, et à ne pas porter préjudice à l'image du Groupe AREVA et de ses tiers mandataires, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, au moyen de l'utilisation qu'il fera du Portail Fournisseur, des espaces ou services accessibles au travers dudit Portail.

Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, le Fournisseur assure une surveillance régulière des accès d'Utilisateurs Autorisés de manière à prévenir tout comportement pouvant porter atteinte à l'objet et à la finalité du Portail Achats, ses espaces, ses services concernés et à ses applications, ou à l'intégrité des données publiées.

Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, la création de nouveaux Utilisateurs Autorisés, leur modification ainsi que leur suppression doivent faire l'objet d'une demande préalable du Fournisseur auprès d'AREVA SA et/ou du tiers mandataire concerné.

Le Fournisseur s'engage à contrôler:

- la permanence du statut de premier ou principal Utilisateur Autorisé et à informer AREVA SA et/ou son tiers mandataire concerné de toute modification (changement de poste, licenciement, démission, départ à la retraite, ...) les concernant quant à la personne désignée comme ayant le statut de premier ou principal Utilisateur Autorisé, afin que le profil de l'Utilisateur Autorisé soit remis à jour par AREVA SA et/ou le tiers mandataire concerné ;
- Les demandes de création et de suppression d'Utilisateurs Autorisés, avant de transmettre ces requêtes à AREVA SA et/ou le tiers mandataire concerné.

Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, AREVA SA et/ou le tiers mandataire concerné se réserve(nt) le droit de modifier et de mettre à jour,

sans préavis et à sa(leur) propre et entière discrétion, tous les éléments, produits ou services présentés sur le Portail Achats et ses espaces.

## **2.4 Frais d'accès**

L'accès au Portail Achats, ses espaces, ses services et son utilisation par les Utilisateurs Autorisés sont gratuits, sauf stipulations contraires des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables.

Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, seront conservés à la charge du Fournisseur tous les frais inhérents à l'accès au Portail Achats et à son utilisation, et notamment :

- les frais d'abonnement à un fournisseur d'accès Internet de son choix pour accéder au Portail Achats, ses espaces et ses services,
- les frais d'achat de matériel et de logiciels nécessaires pour accéder au Portail Achats, ses espaces et ses services.

## **3. Durée - Suspension - Retrait - Résiliation**

Sans préjudice des stipulations afférentes à la résiliation, la durée, au retrait, la suspension définies dans les autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, les droits d'accès et d'utilisation du Portail Achats, ses espaces et ses services, sont valides jusqu'à la date de résiliation des CGUPA et/ou des autres conditions générales applicables par AREVA SA et/ou son mandataire tiers concerné, à l'exclusion du cas de suspension pour acceptation des CGUPA modifiées.

De même, sans préjudice des stipulations afférentes à la résiliation, la durée, au retrait, la suspension définies dans les autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, AREVA SA et/ou son tiers mandataire concerné se réserve(nt) le droit de résilier les CGUPA ou les conditions générales concernées applicables, ou de suspendre à tout moment, l'accès du Fournisseur et/ou de ses Utilisateurs Autorisés au Portail Achats, ses espaces et ses services, dans les conditions définies ci-après, le cas échéant dans les conditions générales applicables concernées.

### **3.1 Résiliation**

En cas de résiliation des CGUPA par AREVA SA pour quelque raison que ce soit, et sans encourir aucune indemnité à verser à quelque titre que ce soit, tous les droits accordés par les présentes au Fournisseur et/ou à ses Utilisateurs Autorisés prendront immédiatement fin. Le Fournisseur et/ou ses Utilisateurs Autorisés ne seront plus en mesure d'accéder aux espaces du Portail Achats.

Sans préjudice des cas légaux de résiliation, AREVA SA se réserve le droit de résilier les CGUPA :

- en cas de manquement par le Fournisseur et/ou les Utilisateurs Autorisés à toute ou partie de leurs obligations au titre des CGUPA, et plus généralement de tout manquement aux lois et réglementations en vigueur applicables aux activités du Fournisseur sur le Portail Achats, ses espaces et services, par son intermédiaire ou s'y rapportant, sans préjudice de tous autres droits et actions dont peut se prévaloir AREVA SA. Sans qu'il soit besoin d'aucune intervention judiciaire, et sauf indication contraire que se réserve AREVA SA, la résiliation s'effectuera immédiatement de plein droit suivant une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, restée sans effet à l'issue d'un délai huit (8 jours) calendaires ;
- en cas de modifications des CGUPA notifiées au Fournisseur et refusées par ce dernier (conformément à l'article « Mise à jour des CGUPA ou des autres conditions générales applicables au Portail Achats).

En cas de résiliation des CGUPA ou des conditions générales applicables concernées, chacune des Parties s'engage à restituer à l'autre Partie et/ou détruire l'ensemble des Informations

Confidentielles concernées qu'elle lui a transmises et tous les autres documents concernés en sa possession incluant les Informations Confidentielles de l'autre Partie dans les conditions de l'article « Confidentialité ».

### **3.2 Suspension**

AREVA SA se réserve le droit de suspendre à tout moment sans indemnité, l'accès du Fournisseur et de ses Utilisateurs Autorisés au Portail Achats :

- du fait des activités de maintenance du Portail Achats. AREVA SA s'engage à tout mettre en œuvre pour rétablir le service dans les meilleurs délais ;
- du fait de problèmes techniques provenant de l'infrastructure. AREVA SA s'engage à tout mettre en œuvre pour rétablir le service dans les meilleurs délais ;
- pendant la durée précédant l'acceptation ou le refus par le premier Utilisateur Autorisé du Fournisseur des CGUPA modifiées (cf. article 10) ;
- du fait d'un manquement par le Fournisseur et/ou un Utilisateur Autorisé à l'une de leurs obligations au titre des CGUPA. Dans le cas où il ne serait pas mis fin au manquement dans un délai de quinze (15) jours par le Fournisseur, AREVA SA se réserve le droit de résilier les CGUPA conformément à l'article « Résiliation » ci-dessus.

Afin de permettre au Fournisseur de poursuivre ses relations avec le Groupe AREVA au cours de la suspension, les Parties s'accorderont pour convenir d'un mode alternatif de communication et de coopération.

### **4. Protection des données personnelles**

Dans le cadre de l'accès et de l'utilisation du Portail Achats, sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, AREVA SA et/ou son tiers mandataire pourra(ont) éventuellement collecter, traiter et transmettre des données personnelles concernant les Utilisateurs Autorisés, qui s'engage(nt) à respecter la confidentialité et la sécurité de ces données, conformément aux obligations « informatique et libertés » issues de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004.

Le Fournisseur s'engage à informer les Utilisateurs Autorisés si des données personnelles les concernant ont été communiquées au Groupe AREVA et/ou aux tiers mandataires.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 précitée, les règles applicables aux droits d'accès, de modification, et/ou de suppression desdites données personnelles sont répertoriées dans les mentions légales du Portail Achats.

### **5. Protection et Sauvegarde du Portail Achats**

#### **Sécurité du Portail Achats**

Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, le Fournisseur déclare avoir connaissance des lois en vigueur relatives à la sécurité informatique, et notamment celles relatives à l'intrusion frauduleuse, au maintien non autorisé dans un système, à l'entrave volontaire au fonctionnement du système, à l'action frauduleuse sur les données, et s'engage à les respecter.

En cas d'accès et/ou d'utilisation illicite ou non-autorisé(e) des données ou contenus échangés via ou sur le Portail Achats et/ou du Portail Achats (de ses espaces et services), ou en cas de suspicion d'un tel événement, le Fournisseur s'engage à alerter AREVA SA et/ou son tiers mandataire d'un tel incident sécurité par écrit et dès qu'il en a connaissance à compter de son constat et/ou de toute notification reçues d'une autorité dont il dépend directement ou indirectement. Dans un tel cas, AREVA SA et/ou son tiers mandataire se réserve(nt) le droit de prendre toute mesure appropriée qu'il(s) jugera(ont) nécessaire(s) afin de protéger leurs données le Portail Achats (ses espaces et services), incluant mais de manière non limitative la suspension de toute connexion et/ou le blocage de tout accès. En aucun cas, AREVA SA et/ou

son tiers mandataire ne pourra(ont) être tenu(s) pour responsable des conséquences d'une dégradation de la qualité des prestations ou des services du fait des mesures prises dans les conditions ci-dessus.

### **Accès au Portail Achats**

Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, pour tout accès au Portail Achats, à ses espaces et services, le Fournisseur s'engage à respecter, tant pour lui-même que pour ses Utilisateurs Autorisés et son personnel, toutes les conditions de sécurité propre à l'exécution des CGUPA et des autres conditions générales applicables.

Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, le Fournisseur n'est autorisé par AREVA et/ou son tiers mandataire, si tel est le cas, à accéder au Portail Achats, ses espaces et services, que pour les objets et conditions définies ou assignées audit Portail.

Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, le Fournisseur s'engage à n'utiliser d'autres logiciels que ceux qu'il aura communiqués à AREVA SA et/ou son tiers mandataire et qui auront été autorisés par écrit par ce(s) dernier(s).

### **Non Vulnérabilité**

Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, le Fournisseur s'engage à assurer un niveau de sécurité optimal et adéquat de ses moyens de communication en prenant les dispositions nécessaires pour ne pas risquer d'introduire ou de diffuser de virus (notamment virus « système », « macro » ou ayant « l'esprit ver ») susceptibles d'affecter le Portail Achats ou l'environnement informatique, les équipements ou programmes d'AREVA SA, des tiers avec lesquels les systèmes d'information d'AREVA SA sont liés et/ou de ses clients.

Le Fournisseur s'engage à utiliser des logiciels, correctifs, patchs, mises à jour, nouvelles versions exempts de vulnérabilité, au moment de leur installation par ses soins pour les outils et équipements à sa charge utilisés pour accéder et utiliser le Portail Fournisseur, ses espaces et services.

Préalablement à toute installation, le Fournisseur s'engage à procéder dans les règles de l'art, à une détection de vulnérabilité au moyen d'outils de détection et d'éradication. Le Fournisseur réalisera tous les tests adéquats. AREVA SA et/ou son tiers mandataire pourra(ont) tester, après leur installation par le Fournisseur, les logiciels, correctifs, patchs, mises à jour, nouvelles versions fonctionnant sous le système d'exploitation en vigueur et qui lui(leur) sont fournis par le Fournisseur.

Si, à l'issue de ce contrôle, il s'avérait que la procédure de détection de vulnérabilité mise en œuvre par le Fournisseur était inopérante, AREVA SA et/ou son tiers mandataire notifiera(ont) au Fournisseur l'existence de la vulnérabilité détectée. En réponse à cette notification, le Fournisseur livrera, dans un délai maximum de deux jours le plan d'action permettant de remédier à la vulnérabilité, et dans un délai maximum de huit jours et à titre gracieux pour AREVA SA et/ou son tiers mandataire, des logiciels, correctifs, patchs, mises à jour, nouvelles versions exempts de vulnérabilité. La seule constatation de la présence d'un virus imposera au Fournisseur l'obligation d'éradiquer immédiatement, à ses frais et risques, l'ensemble des vulnérabilités. Le Fournisseur prendra à sa charge toutes les conséquences de tous dommages causés à AREVA SA et aux tiers et il procèdera, sans frais pour AREVA SA et/ou son tiers mandataire, notamment à la réinstallation des données et programmes endommagés.

Si, à l'issue de ce contrôle, aucun virus n'était détecté le Fournisseur ne sera plus responsable de la présence de virus pour les éléments précités fonctionnant sous système d'exploitation.

### **Audit**

Les Parties conviennent qu'AREVA SA, l'une de ses Sociétés Affiliées et/ou son tiers mandataire pourra(ont) faire procéder, à leur(s) frais, à tout moment et dans la limite d'une fois

par an, en respectant un préavis minimum de trois jours calendaires, à un audit des conditions d'accès et d'utilisation du Portail Achats, ses espaces et ses services.

Cette limite d'une fois par an ne s'applique pas dans le cas des audits de sécurité.

Cet audit pourra être effectué par les soins, au choix d'AREVA SA et/ou du tiers mandataire concerné, soit d'un auditeur interne d'AREVA SA et/ou du tiers mandataire concerné, soit par un auditeur extérieur qui ne pourra pas être un concurrent du Fournisseur dans son domaine d'activité concerné, soit, d'une équipe composée d'un auditeur interne d'AREVA SA et d'un auditeur externe. Les auditeurs n'auront accès qu'à l'environnement concerné chez le Fournisseur relatif au Portail Achats, ses espaces et services.

L'audit diligenté par AREVA SA et/ou le tiers mandataire aura notamment pour but de vérifier :

- Le respect des normes et de l'état de l'art,
- l'application des règles de sécurité mises en œuvre,
- les outils, moyens et procédures mis en œuvre par le Fournisseur pour accéder et utiliser le Portail Achats, ses espaces et services,

Dans le cadre de ces audits, le Prestataire s'engage à coopérer pleinement avec les auditeurs internes à AREVA SA et/ou du tiers mandataire ou dûment mandatés à cet effet et à leur fournir gracieusement toutes les informations et moyens nécessaires pour l'audit.

Les conclusions ou le rapport de l'audit seront adressées au Fournisseur et feront l'objet d'un examen approfondi dans le cadre d'une éventuelle réunion organisé par la Partie la plus diligente.

Dans le cas où les conclusions d'audit feraient apparaître des manquements aux obligations incombant au Fournisseur, le Fournisseur s'engage à prendre à ses frais et risques toutes les mesures correctives nécessaires pour y remédier dans un délai de dix jours ouvrés à compter de la date de notification par AREVA SA et/ou le tiers mandataire concerné du rapport d'audit au Fournisseur, sauf décision contraire écrite des Parties. Dans ce cas, les frais d'audits seront facturés par AREVA SA et/ou le tiers mandataire concerné au Fournisseur.

Les Parties conviennent qu'en tout état de cause les conclusions du rapport d'audit et/ou la mise en œuvre de la procédure d'audit n'exonèrent d'aucune manière le Fournisseur et/ou ses Utilisateurs Autorisés du respect de leurs obligations contractuelles.

## **6. Confidentialité**

Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, le terme « Informations Confidentielles » désigne toute information, contenu ou autre donnée communiquée sous quelque forme que ce soit (et notamment par oral, par écrit ou sous forme électronique) directement ou indirectement par ou pour le compte de AREVA SA et/ou du tiers mandataire au Fournisseur, tant avant la date d'accès au Portail Achats qu'après celui-ci. Le terme inclut notamment toute information, contenu ou donnée à caractère personnel, de nature scientifique, technique, technologique, industrielle, sociale, commerciale, financière, juridique ou de toute autre nature que ce soit, qu'elle soit ou non couverte par des droits de propriété intellectuelle, en ce compris notamment tous plans, dessins, spécifications, procédés, savoir-faire, méthodes, études, logiciels ou progiciels, noms de tiers, de clients ou de partenaires.

Le Fournisseur s'engage à préserver, pendant la durée d'activation, d'accès au Portail Achats, ses espaces et services, ou durée des présentes CGUPA et/ou des autres conditions générales applicables, et en tout temps, la nature confidentielle des Informations Confidentielles qu'il reçoit de AREVA SA et/ou des tiers mandataires concernés.

Le Fournisseur s'engage en particulier :

- à ne pas communiquer, directement ou indirectement, tout ou partie des Informations Confidentielles à tout tiers sans l'accord préalable et écrit de AREVA SA et/ou des tiers mandataires concernés;

Dans l'hypothèse où AREVA SA et/ou des tiers mandataires concernés donnerai(en)t son(leur) accord, le Fournisseur ne pourra transmettre au(x) tiers lesdites Informations Confidentielles concernées que si lesdits tiers s'engagent préalablement et par écrit à respecter les mêmes obligations que celles découlant des présentes conditions. En tout état de cause, le Fournisseur restera pleinement responsable vis-à-vis de AREVA SA et/ou des tiers mandataires concernés de tout manquement par ce(s) tiers à leurs obligations de confidentialité telles que définies dans les présentes CGUPA, le cas échéant, dans les conditions générales concernées applicables;

- à ne pas transmettre les Informations Confidentielles à d'autres personnes que les membres de son personnel.
- à n'utiliser et ne reproduire les Informations Confidentielles que pour les seuls besoins d'accès et utilisation du Portail Achats, de ses espaces et services. Le Fournisseur s'engage tout particulièrement à ne pas exploiter les Informations Confidentielles à des fins contraires aux intérêts légitimes de AREVA SA et/ou de ses tiers mandataires ;
- à conserver sur tout support des Informations Confidentielles, les mentions relatives à la propriété et/ou à la confidentialité éventuellement existantes y compris lors de leur reproduction autorisée ;
- à prendre toutes mesures raisonnables, a minima aussi protectrices que celles prises par le Fournisseur pour la protection de ses propres informations confidentielles, en vue de la prévention et de la protection contre le vol ainsi que contre les utilisations, divulgations et/ou reproductions non autorisées des Informations Confidentielles ;
- à imposer la présente obligation de confidentialité à faire signer, en tant que de besoin l'engagement de confidentialité personnelle adressée par AREVA SA et/ou ses tiers mandataires, aux membres de son personnel qui auront accès à des Informations Confidentielles;
- au respect de la présente obligation de confidentialité par ses éventuels sous-traitants, et à la signature par leur personnel de l'engagement de confidentialité susvisé ou conforme aux stipulations du présent article ;
- à première demande écrite de AREVA SA et/ou des tiers mandataires à :
  - (i) communiquer une liste des personnes ayant eu accès aux Informations Confidentielles et/ou,
  - (ii) à cesser d'utiliser et/ou restituer sans délai tout ou partie des Informations Confidentielles qui auront été communiquées par AREVA accompagnées d'une liste détaillée des Informations Confidentielles ainsi restituées et/ou,
- à détruire et certifier par écrit avoir détruit l'ensemble des documents contenant des Informations Confidentielles en produisant un bordereau récapitulatif détaillé de celles-ci à AREVA SA et/ou aux tiers mandataires.

Le Fournisseur s'engage à informer AREVA SA et/ou les tiers mandataires concernés de tout manquement à l'une quelconque des obligations du présent article notamment par son fait et/ou celui d'un tiers destinataire d'Informations Confidentielles et à donner à AREVA SA et/ou à toute personne désignée par ce dernier, toute assistance afin de minimiser les effets dommageables d'un tel manquement. Le Fournisseur s'engage en outre à dédommager AREVA SA et/ou les tiers mandataires concernés de tout préjudice causé par tout manquement aux obligations du présent article, par son fait et/ou de celui du tiers.

Les obligations prévues au présent article survivent après expiration ou résiliation des présentes CGUPA ou des conditions générales applicables à l'accès et l'utilisation du Portail, de ses espaces et services, quelle qu'en soit la cause tant que les Informations Confidentielles concernées ne sont pas tombées dans le domaine public et ce, sans faute ou négligence du Fournisseur ou d'un tiers destinataire d'Informations Confidentielles.

Il est précisé qu'en regard à la typologie des échanges envisageables, notamment des services ou Evénements susceptibles d'être mis en œuvre, la confidentialité des informations communiquées pourra faire l'objet d'un accord spécifique, les présentes dispositions devant dans ce cas être considérées comme supplétives dudit accord spécifique.

AREVA SA et/ou les tiers mandataires ne donnent aucune garantie explicite ou implicite quant à la qualité ou à la pertinence des Informations Confidentielles.

## **7. Propriété intellectuelle**

Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, les Parties conviennent que la structure générale du Portail Achats, les informations, pictogrammes, photographies, images, textes séquences, vidéos animées sonores ou non et autre document composant le Portail Fournisseur, ses espaces et services, sont la propriété du Groupe AREVA ou des tiers mandataires concernés ayant autorisé limitativement le Groupe AREVA à les utiliser, et sont protégés par un droit de propriété intellectuelle.

A ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou transformation, partielle ou intégrale, du Portail Achats ou d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit (y compris par transfert sur un autre site), sans autorisation préalable et écrite du Groupe AREVA ou des tiers mandataires concernés, est interdite, à l'exception des copies pour usage privé, et constituerait une contrefaçon sanctionnée en particulier par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle, susceptible d'engager la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur.

Sans préjudice des stipulations de propriété intellectuelle et industrielle des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, les marques « AREVA », logos du Groupe AREVA ou toute autre marque, noms de domaines et logos de tiers figurant sur le Portail Achats sont des marques et logos déposés par AREVA SA et/ou les tiers mandataires concernés. Toute reproduction totale ou partielle ou toute utilisation de ces marques et logos sans autorisation préalable et écrite d'AREVA SA et/ou des tiers mandataires concernés est prohibée. Le Fournisseur et/ou les Utilisateurs Autorisés s'engagent à ne pas utiliser lesdites marques ou logos d'AREVA SA et/ou des tiers mandataires de quelque manière que ce soit, en particulier, à des fins de références ou de publicité, sans l'accord exprès, préalable et écrit d'AREVA SA et/ou des tiers mandataires concernés.

Le Fournisseur et/ou ses utilisateurs Autorisés s'engage(nt) en particulier à ne pas déposer, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers ou quiconque, une demande de brevet, un logiciel, ou un dessin et modèle résultant de la divulgation de ces éléments de droit de propriété intellectuelle et industrielle.

Sauf indication écrite contraire, aucune stipulation des CGUPA et des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, n'implique :

- une renonciation de la part de la Partie Divulgateur à la protection des éléments de droit de propriété intellectuelle ou industrielle qu'elle divulgue à l'autre Partie par un brevet ou par tout autre droit de propriété intellectuelle,
- une quelconque concession de licence ou un quelconque droit sur les éléments de droit de propriété intellectuelle ou industrielle, exprès ou tacite, au profit de la Partie Bénéficiaire.

## **8. Licence pour le Portail Achats**

Sous réserve de votre respect des présentes CGUPA et des autres conditions générales de tiers applicables, AREVA SA concède au Fournisseur une licence limitée, non transmissible et non exclusive afin que l'Utilisateur Autorisé puisse télécharger une copie des documents figurants dans le Portail Achats sur un appareil mobile ou un ordinateur qu'il possède ou contrôle et exécuter cette copie temporaire de sauvegarde uniquement pour son usage personnel et professionnel au sein de la société du Fournisseur.

## **9. Contenu du Portail Achats et Licence pour les contenus**

Sous réserve du respect des stipulations des présentes CGUPA et des autres conditions générales de tiers applicables, AREVA SA concède à l'Utilisateur Autorisé une licence limitée, non exclusive et non transmissible, afin (i) d'accéder et de consulter le contenu AREVA SA uniquement pour les besoins des services et événements rendus par le Portail Achats et (ii) d'accéder et de consulter tout contenu des tiers mandataires auquel il est en droit d'accéder uniquement pour les besoins des services et événements rendus par le Portail Achats. L'Utilisateur Autorisé n'est nullement autorisé à concéder une sous-licence pour les droits de licence qui lui sont concédés dans le présent article.

Le Fournisseur et l'Utilisateur Fournisseurs s'interdisent d'utiliser, copier, adapter, modifier, produire une œuvre dérivée basée sur le Portail Achats, ses espaces, ses services, contenus et événements. Ils s'interdisent de même de distribuer, concéder une licence, vendre, transférer, afficher ou exécuter publiquement, transmettre, diffuser ou exploiter le Portail Achats, ses espaces, ses services, contenus et événements, de quelque manière que ce soit, sauf indication expresse contraire dans les présentes CGUPA ou dans les conditions générales des tiers applicables. Aucune licence ni aucun droit ne vous sont concédés implicitement ou autrement aux termes de tout droit de propriété intellectuelle appartenant à ou contrôlé par le Groupe AREVA, AREVA SA ou ses concédants, sauf pour les licences et droits expressément concédés dans les présentes conditions.

## **10. Contenu des Utilisateurs Autorisés**

AREVA SA et/ou le tiers mandataire concerné peu(ven)t, à leur seule discrétion, permettre à l'Utilisateur Autorisé de poster, de télécharger, de publier, de soumettre ou de transmettre du contenu des Utilisateurs Autorisés. En proposant tout contenu des Utilisateurs Autorisés sur ou par le biais du Portail Achats, ses espaces et services, le Fournisseur et/ou l'Utilisateur Autorisé concède par les présentes au Groupe AREVA une licence mondiale, irrévocable, pour la durée de la protection du droit d'auteur, non exclusive, transmissible, gratuite, dotée d'un droit de sous-licence, d'utilisation, de consultation, de copie, d'adaptation, de modification, de distribution, de concession sous licence, de vente, de transfert, d'affichage et d'utilisation publique, de transmission, de diffusion en streaming, de diffusion, d'accès, de visualisation et d'exploitation de toute autre façon du contenu des Utilisateurs Autorisés en question sur et via le Portail Achats, ses espaces et services, ou encore de promotion ou de commercialisation du Portail Achats, ses espaces et services.

Le Fournisseur et/ou l'Utilisateur Autorisé reconnaissent et accepte(nt) d'être seul(s) responsable(s) de tout contenu qu'il(s) publie(nt) sur le Portail Achats, ses espaces et dans le cadre des services. Par conséquent, le Fournisseur et/ou l'Utilisateur Autorisé déclare(nt) et garantit(e) que : (i) il(s) est(sont) le(s) propriétaire(s) exclusif(s) de tout contenu qu'il(s) publie(nt) sur le Portail Achats, ses espaces et dans le cadre des services, ou qu'il(s) possède(nt) tous les droits, licences, consentements et autorisations nécessaires pour concéder au Groupe AREVA les droits sur tous les contenus précités, tel qu'envisagé dans les présentes; et (ii) ni les contenus précités ni leur publication, téléchargement, soumission ou transmission ni l'utilisation par le Groupe AREVA desdits contenus (en tout ou partie) sur, via ou à l'aide du Portail Achats, ses espaces et dans le cadre des services ne contreferont, ne détourneront ni ne violeront un(e) brevet, droit d'auteur (y compris copyright), marque, secret de fabrique, droit moral ou autre droit de propriété intellectuelle ou autre, ou un droit à l'image ou à la vie privée, ni ne violeront les lois ou réglementations applicables.

## **11. Liens**

Le Portail Achats, ses espaces et services, peuvent contenir des liens vers des sites internet ou des ressources tiers. Le Fournisseur accepte qu'AREVA SA et/ou ses tiers mandataires concernés exclu(en)t toute responsabilité concernant : (i) la disponibilité ou l'exactitude de ces sites internet ou ressources; ou (ii) le contenu, les produits ou les services disponibles sur ou à partir des sites internet ou ressources en question. La présence de liens vers de tels sites internet ou ressources n'indique en aucun cas qu'AREVA SA et/ou ses tiers mandataires

approuve(nt) les sites internet ou ressources en question ni les contenus, produits ou services qui y sont offerts. Le Fournisseur reconnaît être seul responsable et assumer tout risque lié à l'utilisation de tous sites internet ou ressources, ou du contenu, des produits ou des services offerts par ces sites internet ou ressources.

Certaines parties du Portail Achats peuvent utiliser des services de cartographie de tiers, y compris des API. Le Fournisseur accepte que leur utilisation soit régie par les conditions d'utilisation des dits tiers.

## **12. Responsabilités - Limitations**

Le Portail Achats, ses espaces et services, sont accessibles via le réseau Internet.

Il est rappelé qu'Internet est un réseau ouvert et informel, constitué par l'interconnexion à l'échelle mondiale et internationale de réseaux informatiques. La gestion de l'Internet n'est soumise à aucune entité centrale et chaque portion de ce réseau appartient à un organisme public ou privé indépendant. Son fonctionnement repose donc sur la coopération entre les opérateurs des différents réseaux sans qu'il n'y ait obligation de fourniture ou de qualité de fourniture entre opérateurs. Les réseaux peuvent avoir des capacités de transmission inégales et des politiques d'utilisation propres. Nul ne peut garantir le bon fonctionnement de l'Internet dans son ensemble.

En conséquence, le Groupe AREVA et le Fournisseur n'assument aucune responsabilité ni garantie en cas de mauvais fonctionnement de l'Internet (tel que le retard dans les transmissions, communications ou tout autre dysfonctionnement).

Le Groupe AREVA ne pourra être tenu pour responsable des dommages, quels qu'ils soient, affectant le contenu du Fournisseur, l'accès et/ou l'utilisation du Portail Achats ou les serveurs, espaces ou services accessibles par l'intermédiaire du Portail Achats.

Le Groupe AREVA ou AREVA SA fera cependant ses meilleurs efforts pour éviter l'apparition de dommages résultant du fonctionnement du Portail Achats.

Le Portail Achats, ses espaces, services, le(s) contenu(s) et/ou les événements qui y transitent ou qui s'y déroulent, sont proposés ou fournis en l'état, sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. Sans limiter ce qui précède, le Groupe AREVA et/ou ses tiers mandataires, exclu(en)t expressément toute garantie de qualité marchande, de convenance à un usage particulier, de compatibilité de jouissance paisible ou de non contrefaçon, ainsi que toute garantie découlant des usages commerciaux.

Le Groupe AREVA et/ou ses tiers mandataires ne garanti(ssen)t pas que le Portail Achats, ses espaces, services, le(s) contenu(s) et/ou les événements qui y transitent ou qui s'y déroulent, seront conformes aux besoins du Fournisseur et/ou des Utilisateurs Autorisés de manière ininterrompue et sûre, ni qu'ils seront exempts d'erreurs ou encore l'exactitude, l'opportunité, la véracité, l'exhaustivité ou la fiabilité de tout contenu obtenu par le biais du Portail Achats, ses espaces et services.

Aucun(s) avis, ni information, orale ou écrite, obtenu auprès du Groupe AREVA et/ou de ses tiers mandataires ne constitue une garantie autre que celles expressément stipulées aux présentes.

Le Fournisseur et/ou les Utilisateurs Autorisés est(sont) seul(s) responsable(s) de toutes ses(leurs) communications et interactions avec d'autres utilisateurs du Portail Achats, ses espaces et services, lorsqu'il(s) utilise(nt) ledit Portail, ses espaces et services.

Si le Fournisseur ou l'Utilisateur Autorisé choisit d'utiliser le Portail Achats, ses espaces, services et/ou le(s) contenu(s) qui y circulent ou de participer aux événements qui s'y déroulent, il y procède à ses propres risques.

Le Fournisseur ou l'Utilisateur Autorisé accepte que le Groupe AREVA et/ou ses tiers mandataires n'est(ne sont) pas dans l'obligation de vérifier les antécédents du Fournisseur et/ou des Utilisateurs Autorisés, mais qu'elle(ils) pourra(ont) les vérifier à sa(leur) seule discrétion.

En cas d'utilisation frauduleuse, illégale, sans autorisation du Portail Achats par le Fournisseur et les Utilisateurs Autorisés, le Fournisseur doit indemniser et garantir le Groupe AREVA contre toutes actions, demandes d'indemnité ou de dommages et intérêts découlant ou se rapportant à une action ou à une omission d'un de ses Utilisateurs Autorisés ou découlant ou se rapportant à l'utilisation du Portail Achats.

Le Groupe AREVA ne saurait être responsable du contenu du Fournisseur mis à sa disposition sur le Portail Achats. Le Fournisseur dégage expressément le Groupe AREVA de toute responsabilité de contrôle et de filtrage du contenu du Fournisseurs. Cependant, le Groupe AREVA peut, compte tenu des circonstances, prendre toutes les mesures qui lui semblent nécessaires ou appropriées quant au contenu du Fournisseur.

Ni le Groupe AREVA, ni aucun tiers intervenant dans la production, exploitation ou la diffusion du Portail Achats, de ses espaces, de ses services, des contenus et événements, ne sont responsables des dommages incidents, spéciaux, indirects ou consécutifs, y compris les manques à gagner, les pertes de données ou de clientèle, l'interruption de services, les dommages informatiques ou défaillances du système d'information.

Ils ne seront pas non plus responsables d'éventuels coûts de produits et services de remplacement, ni de tous autres dommages intérêts découlant de ou lié au présent Contrat ou aux conditions générales applicables ou à l'utilisation ou à l'impossibilité d'utiliser le Portail Achats, ses espaces, services contenus et/ou événements, que lesdits dommages soient fondés sur une garantie, une responsabilité contractuelle, délictuelle ou un quelconque autre fondement, que le Groupe AREVA et/ou les tiers mandataires concernés ai(en)t été informé(s) ou non de la possibilité de tels dommages.

La responsabilité globale du Groupe AREVA et/ou des tiers mandataires résultant de ou liée aux présent contrat ou aux conditions générales applicables et à l'utilisation du Portail Achats, ses espaces, services, contenus et événements, ne saurait en aucun cas dépasser pour la durée totale de votre relation contractuelle avec le Groupe AREVA et/ou le tiers concerné, sans préjudice de ses conditions générales applicables qui prévaudront, (i) dix pour cent du montant de la commande émise par le Groupe AREVA et/ou le tiers concerné en application de l'utilisation du Portail Achats ou (ii) la somme de cent euros si aucune commande n'a été émise par le Groupe AREVA et/ou le tiers concerné avec le Fournisseur en application de l'utilisation du Portail Achats.

Vous acceptez de libérer, défendre, indemniser et dégager AREVA SA, le Groupe AREVA et/ou le(s) tiers concerné(s), ainsi que leurs dirigeants, administrateurs, employés et agents, de toute responsabilité concernant tout(e) réclamation, responsabilité, dommage, perte et dépense, y compris notamment, les frais juridiques et comptables raisonnables, découlant de ou liés de quelque façon que ce soit à (a) votre accès ou utilisation du Portail Achats, ses espaces, services, contenus et événements, ou à un manquement de votre part au présent Contrat et/ou aux conditions générales applicables; (b) votre contenu de Fournisseur et/ou Utilisateur Autorisé; (c) (i) votre interaction avec tout tiers ou utilisateur, (ii) la création de votre compte d'accès, (d) votre participation aux événements ou services dans le Portail Achats.

### **13. Force majeure**

Sans préjudice des autres conditions générales et, notamment, des CGES applicables, de façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence française, les grèves internes ou externes à l'entreprise, les intempéries, la foudre, les restrictions et modifications gouvernementales et légales, les pannes d'ordinateur et blocage des télécommunications, les coupures électriques, la défaillance des serveurs du Groupe AREVA et/ou des tiers, et tout autre cas indépendant de la volonté expresse du Groupe AREVA et/ou des tiers.

### **14. Mise à jour des CGUPA ou des autres conditions générales applicables au Portail Achats**

S'agissant des CGUPA ou des autres conditions générales applicables au Portail Achats, AREVA SA et/ou son tiers mandataire concerné notifiera par courriel ou tout autre moyen du choix d'AREVA et/ou de son tiers mandataire concerné au Fournisseur ou aux Utilisateurs Autorisés les modifications des présentes et des conditions générales concernées.

Le premier ou principal Utilisateur Autorisé devra accepter expressément lesdites modifications au nom et pour le compte du Fournisseur et des éventuels autres Utilisateurs Autorisés selon les modalités définies à l'article « Autorisation d'accès », étant entendu que pendant la durée précédant l'acceptation ou le refus, l'accès au Portail Achats, ses espaces et services, par les éventuels autres Utilisateurs Autorisés sera suspendu selon les dispositions de l'article « Durée – Suspension – Retrait – Résiliation » ou « Suspension ».

Sans préjudice des stipulations afférentes à la suspension définies dans les autres conditions générales et, notamment, dans les CGES applicables, en cas de refus des dites modifications, AREVA SA et/ou son tiers mandataire concerné se réserve(nt) le droit de résilier les CGUPA ou les conditions générales applicables selon l'article « Durée – Suspension – Retrait – Résiliation » ou « Résiliation ».

De même, chaque modification des CGUPA ou des conditions générales applicables concernées fera l'objet d'une version datée et référencée.

### **15. Cession – Transfert**

Le Fournisseur accepte et autorise d'ores et déjà AREVA SA à céder ou transférer, à quelque titre que ce soit, ses droits et obligations objet des CGUPA et des conditions générales, sans l'approbation écrite préalable du Fournisseur, notamment dans le cadre de la restructuration de son capital et/ou de ses activités en vertu par exemple d'une fusion, scission, acquisition, ventes d'actifs ou cession de fonds de commerce ou d'actions ou parts sociales, à tout tiers, intervenant ou non dans le cadre de l'exécution des CGUPA ou des conditions générales applicables notamment pour le compte d'AREVA SA ou d'une de ses Sociétés Affiliées.

La cession ou le transfert ainsi réalisé emportera, de plein droit et sans autre formalité qu'une notification de la partie ayant procédé à la cession ou au transfert, substitution du cessionnaire au cédant ou nouveau bénéficiaire des droits et obligations pour l'exécution des services objet des CGUPA ou des conditions générales applicables.

Les Parties conviennent qu'en cas de sortie d'une ou plusieurs Sociétés Affiliées du périmètre d'AREVA, les stipulations des présentes CGUPA ou des conditions générales applicables continuent à s'appliquer à la Société Affiliées cédée, jusqu'à son terme, sauf décision contraire de AREVA SA et/ou de la Société Affiliée notifiée par courrier recommandée avec avis de réception au Fournisseur.

### **16. Langue**

En cas de conflit entre la présente version française des CGUPA et la version anglaise, la version française fera foi entre les Parties.

### **17. Droit applicable et attribution de juridiction**

Les CGUPA, les autres conditions générales (sauf stipulations contraires y figurant), le Portail Achats, ses espaces, ses services, ses événements, son contenu et tous les droits et obligations des Parties, dont ceux des tiers y compris mandataires, générés par le Portail Achats ou s'y rapportant, sont soumis au droit français et sont interprétés et appliqués conformément à celui-ci.

Tout litige, réclamation ou différend résultant de ou lié(e) aux présentes CGUPA ou au manquement, à la résiliation, application, interprétation ou la validité des présentes doit d'abord faire l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable entre les Parties, dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires à compter de la date de survenance du différend, le cas échéant, de sa date de notification par la Partie la plus diligente. En cas d'échec de la négociation, le différend sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux de Paris (FRANCE).

# ANNEXES

## Conditions Générales des tiers mandataires mis en œuvre dans le Portail Achats AREVA

### 1.1 BRAVOSOLUTIONS

#### CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION EN TANT QUE VENDEUR AUX EVENEMENTS ORGANISES SUR LA PLATE - FORME TECHNOLOGIQUE DE BRAVOSOLUTION (CONDITIONS VENDEUR)

##### 1. PREAMBULE

1.1 BravoSolution S.p.A. est une société dont l'activité comprend la prestation de services d'assistance et de conseil dans le secteur de l'e-sourcing, la conception et la fourniture de solutions informatiques pour la conclusion de transactions électroniques.

1.2 BravoSolution S.p.A. contrôle des sociétés italiennes et étrangères qui fournissent les services définis à l'article 1.1 ci-dessus; aux fins des présentes conditions générales, le terme **BravoSolution** désigne: (i) BravoSolution S.p.A. ou une société italienne qu'elle contrôle, si les Événements (tels que définis à l'article 2.1) sont réalisés par BravoSolution S.p.A. ou d'une filiale italienne de celle-ci; (ii) BravoSolution France S.A.S., si les Événements (tels que définis à l'article 2.1) sont réalisés par BravoSolution France S.A.S.; (iii) BravoSolution Espana S.A., si les Événements (tels que définis à l'article 2.1) sont réalisés par BravoSolution Espana S.A.

##### 2. OBJET

2.1 L'objet du présent document (les **Conditions Vendeur**) est de définir les termes et les conditions suivant lesquels des sujets déterminés, agissant dans le cadre de leur entreprise ou de leur activité institutionnelle ou professionnelle (le **Vendeur** ou les **Vendeurs**) pourront participer en qualité de vendeurs, sur invitation, à des événements de négociation dynamique, d'appel d'offres, ainsi qu'à d'autres événements organisés (les **Événements**) par un sujet agissant en qualité d'acheteur (l'**Acheteur**), sur la plate-forme technologique de BravoSolution (la **Plate-Forme**), constituée du **hardware** et du **software** qui sont sa propriété.

2.2 Le déroulement des Événements est régi par le "Règlement de participation à la Négociation Dynamique, aux Appels d'Offre et à tous autres événements qui pourront être organisés sur la Plate-forme de BravoSolution" (le **Règlement**), joint aux présentes Conditions Vendeur. Les Conditions Vendeur et le Règlement constituent l'ensemble de l'accord entre chaque Vendeur et BravoSolution (le **Contrat**).

##### 3. ENREGISTREMENT SUR LES SITES DE BRAVOSOLUTION – PARTICIPATION AUX EVENEMENTS

3.1 L'enregistrement sur les Sites dont est titulaire BravoSolution (les **Sites**) est une condition nécessaire pour la participation aux Événements. A cette fin, le Vendeur communique sans erreurs à BravoSolution les informations exactes relatives à son identité et à toutes données considérées par BravoSolution comme nécessaire ou utile à son identification (les **Données d'Enregistrement**).

3.2 Au moment de l'Enregistrement, le Vendeur choisit un ou plusieurs codes d'identification (*User ID*), et un ou plusieurs mots de passe (*Password*) lui sont attribués. L'enregistrement est complet au moment de la validation des *Password* et *User ID* réalisée par BravoSolution.

3.3 *User ID* et *Password* sont strictement personnels et ne peuvent être cédés. Le Vendeur s'engage à ne pas les divulguer à des tiers, à les conserver et les protéger avec la plus grande diligence. Il sera seul responsable de leur usage par des tiers, et s'engage en tout état de cause à informer immédiatement BravoSolution en cas de perte ou vol.

3.4 Une fois intervenue la validation de l'*User ID* et du *Password*, le Vendeur pourra, s'il y est invité,

participer aux Événements au moyen d'un ordinateur doté d'un outil de navigation Internet, connecté sur le réseau Internet suivant les conditions minimales de configurations indiquées par BravoSolution. L'acquisition, l'installation et la configuration du matériel **hardware** et **software** restent à la charge exclusive du Vendeur.

3.5 Le déroulement des Événements est régi, outre le Règlement, par l'éventuelle lettre de publication de l'Événement ou de la série d'Événements (la **Lettre de Publication**), ainsi que par les dispositions et définitions contenues dans les pages d'information de la Plate-forme.

3.6 Le Vendeur désigne dans l'espace prévu à cet effet au bas du Contrat le nom de la personne autorisée à utiliser la Plate-forme (le **Compte Utilisateur Principal**). En l'absence de désignation spécifique, le Vendeur est réputé désigner en tant que **Compte Utilisateur Principal** le signataire du Contrat.

3.7 BravoSolution concède au Vendeur la faculté de:

- habilitier d'autres personnes à l'utilisation de la Plate-forme (les **Comptes Utilisateurs Opérationnels**);
- révoquer cette habilitation, étendre ou restreindre le champ des facultés concédées aux Comptes Utilisateurs Opérationnels. BravoSolution pourra, à sa seule discrétion, refuser les demandes d'habilitation ou d'extension des Comptes Utilisateurs Opérationnels de la part du Vendeur.

##### 4. OBLIGATIONS ET GARANTIES DU VENDEUR

4.1 Pour tout ce qui concerne l'utilisation de la Plate-forme, le Vendeur s'engage à:

- Respecter toutes les dispositions des Conditions Vendeur, du Règlement et de la Lettre de Publication;
- S'abstenir de tout comportement ou pratique anti – concurrentiels, ou susceptibles de violer les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ou les droits des tiers, ainsi que de la diffusion de toutes informations fausses, trompeuses ou illicites;
- Traiter les données et les informations relatives à chaque Événement comme strictement confidentielles;
- Utiliser et configurer son propre matériel **hardware** et **software** de manière à assurer la meilleure sécurité informatique des Événements;
- Payer le cas échéant la contrepartie convenue à chaque fois avec BravoSolution pour les Événements auxquels il participe.

4.2 Pour tout ce qui concerne l'utilisation de la Plate-forme, le Vendeur déclare et garantit avoir tout droit à disposer des données, informations et contenus éventuellement fournis à BravoSolution et/ou à l'Acheteur, et que leur utilisation par BravoSolution aux fins du présent Contrat ne viole aucun droit appartenant à des tiers, ni ne contrevient à aucune disposition légale ou réglementaire.

##### 5. CLAUSE RESOLUTOIRE – DROIT DE RETRAIT

5.1 BravoSolution aura le droit de résilier le Contrat dans le cas d'une inexécution par le Vendeur de l'une seulement des obligations énoncées aux articles 4 et 7.2 des présentes, ainsi que dans l'hypothèse où le Vendeur serait soumis à une procédure de liquidation judiciaire (ou à d'autres procédures collectives).

**CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION EN TANT QUE VENDEUR AUX EVENEMENTS ORGANISES  
SUR LA PLATE - FORME TECHNOLOGIQUE DE BRAVOSOLUTION (CONDITIONS VENDEUR)**

5.2 Sous réserve de l'article 5.3 ci-après, BravoSolution et le Vendeur ont la faculté de mettre fin au Contrat à tout moment, par écrit, télécopie ou e-mail. Cette résiliation devra être confirmée par lettre recommandée avec avis de réception.

5.3 Toutefois, le Vendeur ne pourra exercer cette faculté au cours d'un Événement auquel il participe, y compris pendant la phase d'attribution.

**6. GARANTIE DE LA PART DE BRAVOSOLUTION**

6.1 BravoSolution ne saurait encourir aucune responsabilité pour les préjudices, de quelque nature que ce soit, subis par le Vendeur en raison de l'utilisation, du mauvais fonctionnement, du défaut ou du retard d'utilisation et/ou de l'interruption ou de la suspension de l'utilisation de la Plate-forme, y compris les dommages résultant de la perte d'opportunités commerciales, manque à gagner, perte de données, préjudice d'image, demande d'indemnisations ou autres prétentions de la part de tiers, lorsque la cause en est:

- (a) un cas de force majeure, tel que, à titre d'exemple: l'interruption du courant électrique, des lignes téléphoniques ou de la connexion au réseau du fait de tiers, les grèves, conflits industriels, guerres, raisons d'État ou fait des autorités civiles ou militaires, embargos, actes de vandalisme ou de terrorisme, épidémies, inondations, tremblements de terre, incendie ou autres catastrophes naturelles;
- (b) l'utilisation erronée de la Plate-forme de la part du Vendeur et/ou de l'Acheteur;
- (c) un défaut de fonctionnements des appareils de connexion utilisés par le Vendeur et/ou l'Acheteur;
- (d) une panne des systèmes informatiques, des appareils de télécommunication et/ou des équipements techniques de BravoSolution ayant une durée de moins de 30 jours.

6.2 Le Vendeur prend acte et accepte que:

- (i) BravoSolution se réserve le droit de suspendre et/ou d'interrompre l'utilisation de la Plate-forme, et/ou de révoquer à tout moment l'enregistrement et l'habilitation d'un Compte Utilisateur, moyennant une simple communication au Vendeur, sans encourir de ce fait aucune responsabilité à son égard;
- (ii) BravoSolution ne garantit en aucun cas la conclusion d'un contrat de vente entre l'Acheteur et les Vendeurs, à laquelle elle reste entièrement étrangère, ainsi qu'à toute contestation éventuelle pouvant naître entre eux;
- (iii) La Plate-forme est utilisable en l'état, sans garantie de quelque nature que ce soit; le Vendeur renonce par conséquent à toute garantie, expresse ou tacite, telle que la garantie d'adéquation à un usage déterminé, à titre de simple exemple.
- (iv) Les obligations assumées par BravoSolution au titre du présent Contrat constituent des obligations de moyens et non de résultat;
- (v) BravoSolution ne saurait garantir la capacité à agir ni la bonne foi de ceux qui utilisent la Plate-forme;
- (vi) BravoSolution ne garantit pas l'accès, la véracité, l'exhaustivité ou la conformité à la loi du contenu des sites internet auxquels pourraient renvoyer d'éventuels liens insérés sur les Sites.

6.3 Sans préjudice des dispositions des articles et paragraphes ci-dessus, BravoSolution ne peut en aucun cas être appelée à indemniser un dommage pour un montant supérieur à celui des sommes

payées par le Vendeur au titre de la participation à l'Événement auquel se réfère l'éventuelle demande d'indemnisation.

**7. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE**

7.1 Les contenus et informations offerts au Vendeur au travers des Sites, de la Plate-forme et du logiciel utilisé sont la propriété exclusive de BravoSolution, ou lui sont concédés en licence par des tiers, et sont protégés par droit d'auteur ou par d'autres droits de propriété intellectuelle (y compris le droit sur les bases de données).

7.2 Le Vendeur s'engage à ne pas télécharger, reproduire, transmettre, vendre ou distribuer, en tout ou partie, à quelque titre que ce soit, les contenus et les informations disponibles sur les Sites ou reçus par le biais de la Plate-forme à des fins qui ne concernent pas l'accès aux Sites et l'utilisation de la Plate-forme, sauf autorisation de BravoSolution expressément donnée par écrit.

7.3 Le Vendeur accepte que les Données d'Enregistrement, ainsi que les données et les informations fournies ultérieurement, soient insérées dans une banque de données constituée par BravoSolution et qui restera sa propriété exclusive.

7.4 Pour toute la durée du Contrat, le Vendeur concède à titre gratuit à BravoSolution le droit, non exclusif et sans limitation géographique, d'utiliser un ou plusieurs de ses signes distinctifs (les Signes Distinctifs) pour l'exécution de ses obligations aux termes du Contrat.

**8. TRAITEMENT DES DONNEES NOMINATIVES**

8.1 Les données communiquées par le Vendeur seront traitées par BravoSolution dans le respect des dispositions légales sur le traitement des données nominatives, pour les finalités indiquées ci-après:

- (a) L'exécution des obligations prévues par les dispositions légales et réglementaires nationales, communautaires et internationales;
- (b) L'utilisation de la Plate-forme, y – compris toutes les activités préliminaires ou postérieures;
- (c) Les communications relatives aux services offerts par BravoSolution, aux opportunités d'affaires et à d'éventuelles enquêtes statistiques;

8.2 Le consentement au traitement des données pour les finalités mentionnées ci-dessus aux paragraphes (a) et (b) est nécessaire pour l'exécution des obligations légales et contractuelles. Le consentement au traitement des données pour les finalités mentionnées ci-dessus au paragraphe (c) est nécessaire afin que le Vendeur obtienne des informations sur les opportunités commerciales qui se présentent, ainsi que pour une utilisation plus efficace de la Plate-forme.

8.3 Le Vendeur, informé des finalités du traitement des données, donne son consentement à leur traitement et à leur diffusion par BravoSolution pour:

- (i) les finalités mentionnées aux paragraphes (a) et(b)  
OUI  NON
- (ii) les finalités mentionnées au paragraphe (c)  
OUI  NON

8.4 BravoSolution est responsable du traitement des données nominatives. Le Vendeur pourra s'adresser à BravoSolution pour l'exercice des

**CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION EN TANT QUE VENDEUR AUX EVENEMENTS ORGANISES  
SUR LA PLATE - FORME TECHNOLOGIQUE DE BRAVOSOLUTION (CONDITIONS VENDEUR)**

droits prévus par la réglementation en vigueur, en écrivant à l'adresse indiquée ci-après à l'article 9.

**9. COMMUNICATIONS**

Toute communication relative au Contrat devra être adressée:  
(a) En ce qui concerne le Vendeur, à l'adresse e-mail qu'il aura communiquée à BravoSolution lors de l'enregistrement ;  
(b) En ce qui concerne BravoSolution, à l'adresse email info@BravoSolution.fr .

Les communications pourront être effectuées par télécopie ou par lettre recommandée avec avis de réception, lorsqu'elles sont adressées au Vendeur, à l'adresse qu'il aura communiquée à BravoSolution, et lorsqu'elles sont adressées à Bravosolution, à l'adresse indiquée sur la page d'informations du site internet www.bravosolution.com relative à la société du Groupe BravoSolution à laquelle la communication est destinée.

**10. MODIFICATION DES CONDITIONS VENDEUR**

**10.1** Le Vendeur accepte que BravoSolution puisse modifier les Conditions Vendeur à tout moment, en lui en donnant communication par fax ou par e-mail aux adresses mentionnées ci-dessus à l'article 9.

**10.2** Ces modifications seront considérées comme ayant été tacitement acceptées par le Vendeur à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi de la communication prévue par l'article 10.1 ci-dessus si BravoSolution n'a reçu aucune communication du Vendeur établissant son intention de ne pas les accepter. En tout état de cause, la poursuite par le Vendeur de l'utilisation de la Plate-forme emporte acceptation des modifications apportées.

**10.3** Il est entendu que l'acceptation des modifications par le Vendeur ne peut pas être partielle, et doit s'entendre comme se référant à leur intégralité.

**10.4** Le Vendeur conserve la faculté de renoncer au Contrat suite à la communication mentionnée à l'article 10.1.

**11. CONTRAT EN FAVEUR D' UN TIERS**

Le Vendeur prend acte de ce que le Contrat est conclu également en faveur de l'Acheteur. Par conséquent, ce dernier pourra faire valoir directement vis-à-vis du Vendeur les droits qui y sont prévus en sa faveur.

**12. CONFIDENTIALITE DES INFORMATIONS COMMERCIALES – SECURITE INFORMATIQUE**

**12.1** Les données et les informations relatives au déroulement de chaque Événement sont traitées par BravoSolution de manière strictement confidentielle.

**12.2** BravoSolution met en oeuvre les procédures et les moyens techniques les plus adéquats afin de garantir la sécurité informatique durant les Événements.

**13. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE**

**13.1** Tout litige relatif à l'interprétation, à l'exécution ou à la résiliation du Contrat, lié à la participation à un Événement déterminé, relèvera de la compétence exclusive du for du siège de la société du Groupe BravoSolution ayant réalisé ledit Événement, et sera soumis à la loi nationale dudit for.

**13.2** En cas de litige relatif à l'interprétation, à l'exécution ou à la résiliation du Contrat, qui ne puisse être relié à la participation à un Événement déterminé, le tribunal territorialement compétent sera celui du siège de la société du Groupe BravoSolution auprès de laquelle aura été réalisée l'enregistrement prévue à l'article 3.1.

**13.3** Les juridictions compétentes et lois applicables pour l'application des dispositions des articles 13.1 et 13.2 ci-dessus sont les suivants: – BravoSolution

S.p.A. et ses filiales italiennes – Tribunal de Milan – loi italienne – BravoSolution France S.A.S. – Tribunal de Paris – loi française – BravoSolution Espana S.A. – Tribunal de Madrid – loi espagnole

**CACHET ET SIGNATURE DU VENDEUR**

\_\_\_\_\_

le Vendeur déclare avoir lu avec attention et accepter expressément les dispositions des articles suivants: Art. 3.6 (désignation de lu Compte Utilisateur Principal), Art. 3.7 (désignation des Comptes Utilisateurs Opérationnels ), Art. 4 (Obligations et garanties du Vendeur), Art. 5 (Clause résolutoire – droit de retrait), Art. 6 (Limitations de responsabilité et absence de garantie de la part de BravoSolution), Art. 7 (Droits de propriété intellectuelle), Art. 10 (Modifications des Conditions Vendeur), Art. 11 (Contrat en faveur d'un tiers), Art. 13 (Loi applicable et juridiction compétente).

**CACHET ET SIGNATURE DU VENDEUR**

\_\_\_\_\_

DATE

\_\_\_\_\_

Annexe: Règlement de participation à la Négociation Dynamique, aux Appels d'Offres et à tout autre événement pouvant être organisé sur la Plate-forme de BravoSolution

**COORDONNEES DU COMPTE UTILISATEUR PRINCIPAL (ART. 3.6)**

DÉNOMINATION SOCIALE DU VENDEUR:

\_\_\_\_\_ ]

REPRÉSENTÉ PAR:

PRÉNOM:

\_\_\_\_\_ ]

NOM:

\_\_\_\_\_ ]

TITRE:

\_\_\_\_\_ ]